



Forum des associations

Samedi 8 septembre - L'Archipel - 13h à 18h

Le forum des associations est une date souvent entourée en rouge dans nos agendas. Un rendez-vous incontournable pour découvrir les activités proposées par les associations de la commune et certaines des alentours. Hésiter entre suivre des cours de gym tonique ou de peinture, proposer son aide et devenir bénévole le temps d'une saison ou de plusieurs années, rencontrer ses voisins, ses amis, les agents municipaux, les élus, monter des projets, se tenir au courant de ce qui va se passer durant cette année 2018 - 2019. L'OCAS sera présent et prendra les inscriptions pour ses cours de multisports et d'école du cirque.

> Démonstrations de défibrillateurs

À l'Aréna dans l'après-midi.

> Guide des associations et des bénévoles

Il sera distribué lors du forum. Il est à votre disposition et présente les associations de notre territoire, avec leurs dirigeants.

À vous de le découvrir !



Les cafés quartiers

« Café Quartier Zone 8 »

VOUS HABITEZ :

- | | | |
|-------------------------------|-----------------------|------------------------|
| - Impasse des Genêts | - Ruelle du Barbier | - Rue du Point du Jour |
| - Rue de la Cale de Chancors | - Rue du Parc | - Impasse du Vivier |
| - Impasse du Tonnelier | - Impasse des Mimosas | - Rue du Pâtis |
| - Impasse du Pâtis du Fresche | - Impasse des Lilas | |

Les élus de Lailé viendront à votre rencontre pour échanger et partager vos idées. Venez discuter et donner votre avis sur les projets en cours d'élaboration, voire être force de propositions.

Samedi 15 septembre de 11h à 12h30 autour d'un café

Impasse des Lilas

Les cafés-quartiers reprennent du service et les élus proposent à nouveau d'aller à la rencontre des habitants. À nouveau, vous pourrez discuter et donner votre avis sur les projets en cours d'élaboration, voire être force de proposition. Des flyers seront distribués dans votre boîte aux lettres afin de vous tenir informés de la date de votre café-quartier. Venez nombreux !

Dates des prochains cafés quartiers :

- > **Samedi 15 septembre** - zone 8 - impasse des Lilas
- > **Samedi 29 septembre** - zone 9 - La Saudrais - Traviguél
- > **Samedi 13 octobre** - zone 10 - La Macillais - Le Cleux



Agenda

- **9 juillet** - 20h - Mairie
Conseil municipal
- **10 juillet** - 17h30 - Point 21
L'Intermed' - Atelier musical conté
- **14 juillet**
Rennes Métropole - La traversée embarquée
- **jusqu'au 20 juillet**
Mairie - Opération tranquillité vacances
- **22 juillet** - 13h30 - Boulodrome
USL Pétanque et Lailé au cœur du don
Concours de Pétanque - Téléthon 2018
- **2 août** - 10h à 13h et 15h à 19h - L'Archipel
Don du sang - Collecte
- **1^{er} septembre** - 14h - Terrain stabilisé
USL Pétanque - Concours communal
- **5 septembre** - 14h - Point 21
L'Intermed' - Café tricot
- **7 septembre** - 19h - Salle des Boulais
USL Basket - Assemblée générale
- **8 septembre** - 13h à 18h - L'Archipel
Forum des associations
- **10 septembre** - 14h - Point 21
L'Intermed' - Atelier informatique
- **10 septembre** - 18h - Point 21
L'Intermed' - Comité de lecture
- **15 septembre** - 11h - impasse des Lilas
Mairie - Café quartier zone 8
- **16 septembre** 16h30
Cour de l'école Léonard de Vinci
Douzémois - Hop !
- **30 septembre** - 14h - L'Archipel
Comité des fêtes - Thé dansant
avec le groupe Tendanse - Patrice Bellay



Classes 8

Né-e-s en 1928, 1938, 1948, 1958, 1968, 1978, 1988, 1998, 2008, 2018...

Réservez dès à présent votre journée du **samedi 6 octobre** pour les classes 8 de Lailé. Venez avec votre famille et vos amis à l'Archipel.

Pour tout renseignement :

- Lina Thily au 06 76 94 31 08
- Loïc Truel au 02 99 42 57 81
- Gilbert Feutelais au 06 81 63 32 88

L'Intermed' à l'heure d'été

• Horaires d'ouverture été 2018

La médiathèque sera fermée du 29 juillet au 20 août, ainsi que les dimanches en juillet et août et le samedi 14 juillet.

Pendant l'été, la durée de prêt est de 6 semaines.

Et bien sûr, Lis'émoi, la boîte à livres (place de la mairie), reste ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

• Atelier musical conté

Mardi 10 juillet à 17h30

Conte et éveil musical sur le thème de la mer, pour s'évader avant de partir en vacances. Pour les enfants de 4 à 8 ans, à partager en famille. Dans le jardin du Point 21 si le temps le permet.

• Pêche à la ligne surprise

Viens pêcher tes livres surprise pour l'été !

Pour les enfants de 4 à 10 ans. Attention, les stocks sont limités.

• Atelier informatique

Reprise des ateliers informatiques à la rentrée : rendez-vous lundi 10 septembre à 14 h pour les nouvelles personnes intéressées.

• Valise Cinéma « Films de femmes »

Prêtée par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine de juin à septembre.

Toute l'équipe de la médiathèque
vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.



• Péri scolaire - Inscriptions rentrée 2018-2019

Avez-vous rempli le dossier d'inscription pour la rentrée de septembre ? Retrouvez toutes les informations pratiques et la fiche d'inscription obligatoire pour pouvoir participer aux activités périscolaires, dans la rubrique périscolaire du site internet de la commune.

• ALSH Méli-Mélo

Votre enfant participera les mercredis aux activités de l'accueil de loisirs Méli-Mélo ? N'oubliez pas de l'inscrire **avant le 22 août** auprès du Guichet Unique. Retrouvez toutes les informations sur www.laille.fr

• Maison des Jeunes

La Maison des jeunes sera fermée du 30 juillet au 19 août. Il reste des places pour un « été différent » soit du 21 au 24 août, soit du 28 au 30 août. Pour toutes informations, rapprochez-vous du Guichet Unique au Point 21.



• Été 2018

Du 14 juillet au 18 août inclus, la mairie sera fermée le samedi matin.

> Élaguer ses arbres et arbustes

Le propriétaire d'un terrain n'est pas libre de planter de la végétation où il veut, ni même de s'abstenir d'élaguer ses arbres et arbustes. Sachez que par défaut, selon l'article 671 du Code civil, il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Cette distance est de :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ;
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances prescrites par les textes ?

Mettez-le en demeure pour qu'il se conforme à la loi. En cas de non-respect de ces règles, celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, en application de l'article 673 du Code civil.

À noter également que les fruits de l'arbre (pommes, cerises, poires, prunes, etc.) tombés naturellement des branches d'un arbre planté sur le fonds voisin appartiennent au propriétaire du sol sur lequel ces fruits sont tombés. Il est donc possible de les manger ou d'en faire de la confiture.

> Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances prochainement ? N'hésitez pas à demander une surveillance de votre résidence par la gendarmerie.

Celle-ci est gratuite. Pour ce faire, il vous suffit d'imprimer un document administratif, en écrivant sur un moteur de recherche « cerfa opération tranquillité vacances ». Vous le remplissez et le déposez en mairie. La police municipale le transmettra ensuite à la gendarmerie de Guichen. Merci de vous y prendre dès que possible et ce, **jusqu'au 20 juillet**.



• Appel à candidature

Vous voulez être candidat pour intégrer le Conseil des Sages, envoyez-nous les informations suivantes : nom, prénom, adresse, année de naissance, téléphone et profession(s) exercée(s) soit par courrier à mairie rue de la Halte BP 7 35890 Laillé, soit par courriel contact@laille.fr, soit à l'accueil de la mairie.



• Inscriptions 2018-2019

Les inscriptions se dérouleront à partir du 20 août pour les familles qui souhaitent inscrire leur enfant pour la prochaine rentrée. Merci de prendre rendez-vous par courriel à : ecole.notredamelaille@orange.fr



Associations

• **USL Pétanque et Laillé au cœur du don**

Concours de pétanque au profit du Téléthon 2018.
Pour la 3^{ème} année consécutive, l'USL Pétanque et Laillé au cœur du don lancent le Téléthon 2018 à Laillé avec le concours de pétanque spécial Téléthon. Petits et grands seront les bienvenus et les bénévoles vous espèrent nombreux ! Rendez-vous **dimanche 22 juillet** à 13h30 au boulodrome.

• **Gym volontaire**

La gym volontaire est présente sur Laillé depuis 1999 et poursuit ses efforts pour satisfaire le plus grand nombre. Il s'agit de « sport santé » et non de compétition. Nous vous proposons donc à l'Archipel à partir du lundi 10 septembre :

- Un cours de gym douce, pour se muscler et s'assouplir en douceur,
- Un cours de 3^{ème} rythme, pour vous permettre de travailler l'équilibre, la coordination et la mémoire,
- Des cours de gym tonique répartis sur la semaine pour se défouler, se maintenir en forme dans une ambiance conviviale,
- Des cours d'éveil sportif pour les enfants de maternelle : jeux collectifs, respect des consignes, équilibre et coordination,
- Des cours destinés aux 7/11 ans : acrosport, zumba kids, tshakaballe, jeux de cours...,
- La méthode Pilates à Laillé, une technique de renforcement musculaire qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique,
- Un cours de zumba ado / adultes.

Nouveauté 2018

La mise en place d'un cours de cross fit, mixte, à destination des personnes âgées de plus de 16 ans.

Bureau de la Gym Volontaire

Sonia Rouxel, présidente
Corinne Veillard, vice présidente
Bénédicte Gonidec, secrétaire
Françoise Vignon, vice secrétaire
Marie-Noëlle Muller, trésorière
Céline Godoc, vice trésorière
contact : gvlaille@gmail.com

Le bureau - GV Laillé

• **ACL - Atelier cuisine**

À partir de septembre, les ateliers cuisine de l'ACL auront lieu dorénavant un **jeudi soir tous les 2 mois** de 19h à 21h45 dans la cuisine de l'Archipel à Laillé. Ainsi les personnes ayant des activités le mercredi pourront s'inscrire pour apprendre à cuisiner sainement et découvrir des recettes créatives et savoureuses. La participation aux ateliers comprend les ingrédients, le matériel, l'accompagnement et les conseils nutritionnels. Vous repartez avec les recettes.

Tarifs : - 6 ateliers annuels 150€
- 3 ateliers choisis 80€
- 1 atelier ponctuel 30€

Contact : Nathalie Joinis-Lephey au 06 07 52 18 37 ou monassiettebienetre@hotmail.fr

• **SMACT - Saison 2018-2019**

Vous souhaitez découvrir le Taiji Quan, art martial chinois interne, alors n'hésitez pas à nous rencontrer lors du forum des associations le samedi 8 septembre. Il allie mouvement tranquille en solo et la joute martiale avec partenaire, basé sur une respiration profonde, le calme de l'esprit et nourri par une extrême détente musculaire. Il se pratique à mains nues mais aussi avec une épée, un sabre, un éventail, un bâton ou une perche.

Le Tui shou ou poussée des mains, est une partie essentielle de cet art martial, basé sur le toucher souple bienveillant, la détente profonde et la flexibilité du corps, pour accepter la poussée du partenaire, la transformer et lui retourner. Elle se pratique à pas fixes et en déplacements, stimulant la proprioception et l'équilibre.

Cours Taiji Quan - débutants : mercredi de 19h à 20h15
Niveaux intermédiaires et avancés : lundi de 19h à 20h30

Cours Tui shou : samedi de 16h à 19h une fois par mois

Cours épée, sabre, éventail accessible pour tout pratiquant d'art martial : lundi de 20h45 à 22h (cycle de 7 cours par arme)

Informations : Christophe Lephey - professeur de Taiji Quan (Diplômé d'Etat - DEJEPS)

06 99 44 69 54 - christophe.lephey@club-internet.fr

Rennes Métropole

• **La traversée embarquée**



Vous êtes invités samedi 14 juillet à expérimenter la navigation sur la Vilaine entre Rennes et Laillé, à découvrir et préfigurer les haltes nautiques de la vallée.

Venez parcourir les 25 km de fleuve, écouter son histoire, explorer ses affluents, tester différentes activités nautiques et goûter aux produits de cette vallée vivante.

Le soir venu, un banquet et un bivouac sont proposés pour passer une nuit au bord de l'eau.

Trois formules : le voyage en péniche, l'exploration individuelle avec votre propre embarcation ou celle que vous louez à un club partenaire, et enfin la navigation aux trois haltes nautiques d'Apigné, Champcours et Pont-Réan pour tester la navigation sur la Vilaine.

Détails et tarifs sur <http://valleedelavilaine.fr/#/news/1208>
Informations : 07 72 13 50 37

Restez informé des actualités lailléennes en vous abonnant à la newsletter de la commune. Rien de plus simple, il vous suffit d'inscrire votre courriel sur cette page internet : <http://www.laille.fr/-La-lettre-d-information,90-.html>.

Contacts utiles

CDAS

1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne

- Prendre rendez-vous au 02 99 41 19 19
- Permanences : Espace Auréa de Bruz rue des Planches

CAF

Cours des Alliés
35000 Rennes

- Accueil des allocataires uniquement sur rendez-vous à prendre au 08 10 25 35 10
- Permanences CAF à la mairie de Guichen : tous les lundis de 9h à 12h. (hors vacances scolaires)

PAE

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
07 50 84 53 14
bruz@pae-sud-rennes.fr
ou 1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne

- Permanences en mairie de Laillé tous les lundis de 15h à 17h. (hors vacances scolaires)
- Inscription Pôle emploi au 3949

Mission locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire (emploi, formation, logement, santé).

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 78 00 78
07 50 84 53 14
02 99 41 33 34

- Permanences du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Service déchets Rennes Métropole

0800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Bus STAR

Renseignements sur
www.star.fr ou
09 70 821 800

- Agence commerciale 12 rue du Pré Botté à Rennes
- Dépositaire STAR Laillé Bar tabac PMU Le Comptoir 23 rue du Point du Jour (pour recharges cartes Korriogo et tickets).

CLIC Alliages

Service d'information dans les domaines de la vie quotidienne destiné aux personnes âgées, handicapées.

2 bis mail de
Bourguevreuril
35510 Cesson-Sévigné
02 99 77 35 13
Ouvert du lundi au
vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

ASSIA

**Aide et service de
soins à domicile**

Espace Brocéliande
Chartres de Bretagne
02 99 77 12 77
www.assia-una.fr

ADMR

Aide à domicile

3 rue de la Combe Janic
35890 Bourg des
Comptes
02 99 52 19 31
guichen.asso@admr35.org
9h-12h et 14h-18h
lundi au vendredi

**Autonomie services
Service d'infirmiers à
domicile**

22 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 52 00 59

Action

**Propose de l'emploi
en local**

26 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 57 30 78
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi)

Relais emploi

**Association
intermédiaire
d'insertion emploi
pour une mise
à disposition de
personnel**

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 05 53 09

Action Domicile Services

**Associations d'aide
à domicile pour des
missions durables
(ménage, repassage...)**

26 rue Commandant
Charcot 35580 Guichen
02.99.57.39.87
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi

Conciliateur

Mme Loison
Permanences tous les
2^{ème} mardis du mois de
9h à 11h (hors vacances
scolaires)
Sans rendez-vous
Local derrière la poste
de Laillé

Pharmacies de garde

3237 (0,32€ ttc/min)

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu
lundi 9 juillet à 20h à la mairie

Permanences maire et adjoints en mairie

Le maire reçoit sur rendez-vous le lundi après-midi,
le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Permanences adjoints de 10h à 12h :

Samedi 7 juillet : Christian Perreul
Samedi 21 juillet : Christian Perreul
Samedi 28 juillet : Anne Le Couriaud
Samedi 4 août : Sophie Briand
Samedi 11 août : Pascal Hervé
Samedi 18 août : Catherine Joubaud
Samedi 25 août : Patrick Le Mesle
Samedi 1^{er} septembre : Sophie Briand

Permanences parlementaires

Permanence du député Gaël Le Bohec
sur rendez-vous auprès de Nicolas Elleouet
06 78 54 42 52 - 09 62 58 34 76
nicolas.elleouet@clb-an.fr 06.64.82.58.50



Numéros d'urgences

Infirmières (Caroff) : 06 60 39 57 72
(Pouessel) : 06 03 95 10 22

Taxi : 06 12 41 22 22

Gendarmerie : 17

Samu : 15 - 112

Pompiers : 18 - 112

CGE : 0811 902 902

EDF (dépannage) : 0811 882 200

GDF (dépannage) : 0810 433 035

Centre antipoison : 02 99 59 22 22



Rédaction - Impression

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10
communication@laille.fr

**Prochaine parution : samedi 1^{er} septembre
Dépôt des articles avant vendredi 24 août**

La feuille info est diffusée sur le site internet de la
commune : www.laille.fr

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.
Directeur de publication : Pascal Hervé
Imprimée en 600 exemplaires



Contact

Mairie de Laillé
rue de la Halte 35890 Laillé
02 99 42 57 10
contact@laille.fr



commune de Laillé